



DELIBÉRATIONS N°195
CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 DÉCEMBRE 2022

DEL 2022.12.14/195

Thème :
STATIONNEMENT

Le **mercredi 14 décembre 2022** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

Objet :
Barème tarifaire 2023 :
actualisation &
interopérabilité des
abonnements

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Éric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSET, Catherine VALDENNAIRE, Christian JULLIEN, André MARTIN, Émilie DESMOULINS-GENOUX, Jean-Marc CHIAPPONI, Élixa FAURE, Patrick MICHEL, Claire BARNÉOUD, Corinne ASCHETTINO, Corinne FAURE-BRAC, René MICHEL, Marie SOUBRANE, Yoann LAGIER, Michèle SKRIPNIKOFF, Christophe OSTI, Stéphane SIMOND, Thomas SCHWARZ, Aïcha CHERIF, Aurore MARCHAND, Alexis LALANNE, Francine DAERDEN, Aurélie POYAU, Gabriel LÉON

Convocation :

Date : 07/12/2022

Affichage : 07/12/2022

Étaient représentés :

Hervé BOULAIS donnant pouvoir à Claire BARNÉOUD
Christian FERRUS donnant pouvoir à André MARTIN
Renaud PONS donnant pouvoir à Marie SOUBRANE
Maud GADÉ donnant pouvoir à Michèle SKRIPNIKOFF
Maryse XAUSA-FRANÇOIS donnant pouvoir à Éric PEYTHIEU

Nombre de membres
du conseil municipal

En exercice : 33

Présents : 27

Nombre de
suffrages
exprimés : 28

Absents excusés :

Hervé BOULAIS, Christian FERRUS, Renaud PONS, Maud GADÉ,
Maryse XAUSA-FRANÇOIS

Absents :

Sandrine CORDIER

Secrétaire de séance :

Émilie DESMOULINS-GENOUX

AR Prefecture

005-210500237-20221214-2022_12_195-DE
Reçu le 21/12/2022

Rapporteur: Jean-Marc CHIAPPONI

- VU** l'article L2121-29 du code général des collectivités territoriales ;
- VU** la délibération n° DEL 2021.12.08/237 du conseil municipal du 8 décembre 2021 portant actualisation des tarifs de stationnement ;
- VU** l'avis favorable du conseil d'exploitation de la R.M.B.S du 5 Décembre 2022 ;
- CONSIDERANT** les coûts d'entretien élevés des parkings en ouvrage ;
- CONSIDERANT** les faibles fréquentations des parkings « Aigle Bleu » et « Prorel » ;
- CONSIDERANT** la forte demande de stationnement sur le parking « Val Chancel » par tous les profils d'usagers ;
- CONSIDERANT** les perturbations occasionnées par le plan neige dans le parking « Aigle Bleu » en période de vacances scolaires où la fréquentation y est élevée ;
- CONSIDERANT** la tarification actuelle, moins élevée pour le stationnement dans les parkings en ouvrage que sur les zones de stationnement payant sur voirie ;

AR Prefecture

005-210500237-20221214-2022_12_195-DE
Reçu le 21/12/2022

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- D'adopter la grille tarifaire modifiée jointe en annexe ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTION : 3

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (Stéphane SIMOND)

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

STATIONNEMENT DEL 2022.12.14/195

PUBLIÉE LE : **21 DEC. 2022**

Le Maire,
Arnaud MURGIA





TARIFS STATIONNEMENT À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2023

SECTEUR N°1 : PARCS EN OUVRAGES

ABONNEMENTS PARCS EN OUVRAGES : VAL CHANCEL (gratuit de 22h00 à 06h00)

Durée	Tarifs HT en € (arrondi comptable 2 chiffres après la virgule)	Tarifs TTC en €
7 jours	32,50	39,00
15 jours	45,00	54,00
Mensuel (24h/24h)	55,00	66,00
Trimestriel	155,00	(62 €/mois) 186,00
Semestriel	290,00	(58 €/mois) 348,00
Annuel	500,00	(50 €/mois) 600,00

ABONNEMENTS PARCS EN OUVRAGES : AIGLE BLEU ET PROREL (gratuit de 20h00 à 06h00)

Durée	Tarifs HT en € (arrondi comptable 2 chiffres après la virgule)	Tarifs TTC en €
7 jours	32,50	39,00
15 jours	45,00	54,00
Mensuel (24h/24h)	50,00	60,00
Trimestriel	145,00	(58 €/mois) 174,00
Semestriel	270,00	(54 €/mois) 324,00
Annuel	460,00	(46 €/mois) 552,00

Les abonnements (mensuel, trimestriel, semestriel et annuel) dans l'Aigle Bleu et Prorel permettent le stationnement dans ces deux parkings.

ABONNEMENTS MOTOS DANS LES PARCS EN OUVRAGES

Les tarifs d'abonnements motos spécifiques dans les parcs en ouvrages, application d'un taux réduit de 50% des tarifs voiture en vigueur ce jour dans les parcs en ouvrages (Sachant qu'un emplacement voiture convient pour deux motos).

AR Prefecture005-210500237-20221214-2022_12_195-DE
Reçu le 21/12/2022**CARTE A L'HEURE : Val chancel – Prorel – Aigle bleu**

Uniquement réservé aux résidents permanents de Briançon (ou CDI / CDD) sur présentation de justificatifs : facture de moins de 3 mois ou présentation contrat de travail.

Durée	Tarifs HT en € (arrondi comptable 2 chiffres après la virgule)	Tarifs TTC en €
50 Heures	12,50	15,00
170 Heures	32,50	39,00
350 Heures	60,00	72,00
700 Heures	85,00	102,00

TARIFS HORAIRES PARCS

<u>VAL CHANCEL</u> Durée de stationnement	Tarifs HT en € (Arrondi comptable 2 chiffres après la virgule)	Tarifs TTC en €
30 Minutes gratuites		
45 Minutes	0,42	0,50
1 Heure	0,83	1,00
1 Heure 15	1,25	1,50
1 Heure 30	1,67	2,00
1 Heure 45	2,08	2,50
2 Heures	2,50	3,00
3 Heures	4,17	5,00
4 Heures	5,83	7,00
5 Heures	7,50	9,00
6 Heures	9,17	11,00
7 Heures	10,83	13,00
A partir de 8h00 consécutives forfait journée civile	12,50	15,00

VAL CHANCEL : gratuit de 22h00 à 06h00 et 30 minutes gratuites de stationnement dans ce parking.

<u>AIGLE BLEU ET PROREL</u> Durée de stationnement	Tarifs HT en € (Arrondi comptable 2 chiffres après la virgule)	Tarifs TTC en €
30 Minutes gratuites	*****	*****
45 Minutes	0,42	0,50
1 Heure	0,83	1,00
1 Heure 15	1,25	1,50
1 Heure 30	1,67	2,00
1 Heure 45	2,08	2,50
2 Heures	2,50	3,00
3 Heures	4,17	5,00
4 Heures	5,83	7,00
5 Heures	7,50	9,00
6 Heures	9,17	11,00

AIGLE BLEU / PROREL : gratuit de 20h00 à 06h00

AR Prefecture005-210500237-20221214-2022_12_195-DE
Reçu le 21/12/2022**ABONNEMENTS BOX**

Désignations	Tarifs HT en € / mois (arrondi comptable 2 chiffres après la virgule)	Tarifs TTC en € / mois
TAILLE M (- 15 m2)	60,00	72,00
TAILLE L (de 15 M2 à 20 m2)	75,00	90,00
TAILLE XL (+ 20 m2)	100,00	120,00

TARIFS SPECIFIQUES :

Prestation	Tarifs HT en € (arrondi comptable 2 chiffres après la virgule)	Tarifs TTC en €
E.S.F Briançon - Forfait journée pour une semaine (du Samedi au Samedi)	20,83	25,00
E.S.F Briançon - Forfait abonné semaine	10,00	12,00
Carte d'accès à la vente	5,00	6,00
Ticket perdu	35,00	42,00
Intervention sur site en dehors des heures d'ouvertures	25,00	30,00
Redevance annuelle Parc Neige	6 666,67	8 000,00



TARIFS STATIONNEMENT À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2023

SECTEUR N°2 : VOIRIE

ZONE « URBAINE » :

Du lundi au samedi et jours fériés de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
Gratuit les dimanches et jours fériés (sauf parking du Champ de Mars).

•	*30 Minutes gratuites
•	30 Minutes 0,80 €
•	1 Heure 1,60 €
•	2 Heures 3,20 €
•	3 Heures 4,80 €
•	4 Heures 6,40 €
•	5 Heures 11,60 €
•	6 Heures 18,80 €
•	7 Heures 28,60 €
•	8 Heures 35,00 €

Abonnement Semaine 35,00 € (toutes zones)

* 30 Minutes gratuites 1 fois de 09h00 à 12h00 et 1 fois de 14h00 à 19h00.

En cas de non-paiement du stationnement le forfait de post stationnement (FPS) de 35,00€ sera appliqué comme pour toutes les zones de stationnement payantes de la ville.

DROITS DE STATIONNEMENT

Droits de stationnement zone Urbaine :

25,00€/mois civil

(Résidents permanents et travailleurs C.D.I. et saisonniers C.D.D)

Justificatifs : quittance / facture de moins de trois mois. Pour C.D.I. et C.D.D. contrat de travail.

Droits de stationnement résidents permanents Cité Vauban et Champ de Mars :

50,00€/année civile

Création du dossier : Acte notarial d'achat ou contrat de location annuel.

Renouvellement de l'abonnement : justificatif de domicile de moins de trois mois (quittant loyer, factures électricité, eau..etc.)

AR Prefecture

005-210500237-20221214-2022_12_195-DE
Reçu le 21/12/2022

**Droits de stationnement sur le parking du Champ de Mars / Jean Freund :
commerçants et employés C.D.I. :**

- **50,00€/année civile** (Commerçants cité Vauban et du Champ de Mars).
Sur présentation du Kbis ou contrat de travail

Droits de stationnements Mairie et C.C.B. :

- **50,00€/année civile** (Personnels mairie, C.C.B, et les élus mairie, C.C.B)
Uniquement parking Jean Freund

Droits de stationnement personnel de santé exerçant en libéral :

- **150,00 €/année civile ou 12,50 €/mois civil** (sur présentation justificatifs –
carte professionnelle valide ou caducée)

Concernant uniquement les infirmiers (ères), les aides-soignants (tes), les sages-femmes, les kinésithérapeutes.

Droits de stationnement auxiliaires de vie sous contrat privé :

- **150,00 €/année civile ou 12,50 €/mois civil** (sur présentation du contrat de travail)

Pour toute création de droits fournir impérativement la carte grise du véhicule concerné par celui-ci.

NEUTRALISATION DES PLACES DE STATIONNEMENT SUR LA VOIRIE :

- Sur demande auprès des Services Techniques pour déménagement, travaux ;
- Pour une durée forfaitaire de 8H00 par jour et par place, selon tarifs en vigueur (facturation R.M.B.S) ;
- Sur demande auprès des Services Techniques pour Marchés, foires, terrasses ;
Pour une durée forfaitaire de 6H00 par jour et par place, selon tarifs en vigueur.

Les places réservées aux personnes à mobilité réduite bénéficient de la gratuité du stationnement.

TARIFS SPECIFIQUES :

- Carte d'accès Cité Vauban : 6,00 (vendue par la R.M.B.S)
- Dans le cadre d'un stationnement lié à la prise d'un arrêté si la carte d'accès n'est pas restituée il y aura facturation de celle-ci au prix en vigueur.
- Tarif de recharges électriques (1,4 - 22 kvk) des véhicules sur voirie :
- 4 euros / heure (le temps de stationnement pour connexion et recharge active sera gratuit)